

DECLARATION DE MISSIONS ET VALEURS

En cohérence avec la stratégie de Val d'Isère, le Centre de Congrès poursuit sa démarche de développement durable et souhaite inscrire son organisation et son fonctionnement autour des valeurs suivantes :

1/ INCLUSION

- Le Centre de Congrès s'attache à respecter ses collaborateurs ainsi que les engagements pris auprès des prestataires, fournisseurs, partenaires et clients
- Le Centre de Congrès sollicite, intègre et implique l'ensemble des parties prenantes dans sa démarche de développement durable (collaborateurs, prestataires, fournisseurs, partenaires, clients),
- Le Centre de Congrès identifie les enjeux les plus importants et les prend en considération dans un objectif de progrès.

2/ INTEGRITE

- Le Centre de Congrès tient compte de sa sphère d'influence (fournisseurs, personnel, parties prenantes) pour déployer des actions de progrès,
- Le Centre de Congrès intègre le développement durable dans sa vision et sa stratégie pour favoriser les impacts bénéfiques à tous les niveaux, dans une logique d'amélioration continue,
- Le Centre de Congrès applique rigoureusement les lois et le règlement intérieur assurant le respect des valeurs de l'entreprise (lutte contre la corruption, abus...)
- Le Centre de Congrès et ses équipes, sont garants de l'image positive de Val d'Isère

3/ VIGILANCE

- Le Centre de Congrès intègre ses parties prenantes à la culture du développement durable dans le but d'améliorer leur satisfaction
- Le Centre de Congrès cultive une relation de confiance avec ses fournisseurs et prestataires dans une démarche éthique et respectueuse,
- Le centre de Congrès s'assure de bien intégrer les collaborateurs internes, de manière que chacun contribue à son échelle au développement durable,

- Le Centre de Congrès intègre les exigences réglementaires liées au développement durable, encourage l'émergence de solutions innovantes et favorise la mise en place de processus moins impactant.

4/ TRANSPARENCE

- Le Centre de Congrès s'attache à donner de la clarté sur ses engagements et ses actions en matière de développement durable,
- Le Centre de Congrès veille à rendre disponible les informations propres à son fonctionnement aux différentes parties prenantes sans distinction
- Le Centre de Congrès prend en compte et s'attache à répondre à l'ensemble des demandes de ses parties prenantes dans les meilleurs délais.